



Vandalisme identifié !!!! droit et indemnisations

Par **sipson861**, le **12/06/2010** à **22:56**

Bonjour,

hier en sortant du travail, ma copine entame le chemin retour lorsqu'elle croise un groupe de jeunes (mineurs) fesant du stop....
un des jeunes lance une pierre sur la voiture et casse le pare brise, ma copine m'appelle, j'arrive avec un collègue et au final on arrive a en retenir 5 sur a peu pres une dizaine de jeunes... les flics arrive et on va tous au commissariat. je pense fortement que le tiers va etre identifié vu que les jeunes balancaient deja le nom du coupable puis il y a une video (d'un intermarché situé a coté) a l'appui. donc on porte plainte....

comment ca va aboutir?? aux oubliettes? qui va payer?

on est assuré tout risque et nous avons meme une protection juridique !!!

peut-on demander dommages et interet sachant que ma copine est enceinte et que ca a jouer sur sa santé et son moral??? histoire de les faire payer cher....

merci d'avance